

Morgue et parking en question

Bien que tous les points de l'ordre du jour aient été acceptés par l'assemblée, le plus discuté lors des assises communales de Péry lundi soir aura été le projet de rénovation de l'actuelle morgue datant de 1972 et de la place de parc du côté nord-est de l'église. Si chacun dans la salle était convaincu du bien-fondé de la construction d'une nouvelle morgue placée au même endroit que l'actuelle, le thème de la réfection de la place de parc a soulevé moult questions et remarques. Il est vrai que la place de parc en question est très pentue et mal pratique tant par temps sec que mouillé puisque gravillonnée, sans parler de la saison hivernale. Il existe bien la possibilité de parquer au Sud de l'église, les places étant toutefois restreintes de ce côté-là. Un pre-

mier projet avec un agencement en étage d'un montant de 265 000 fr. a été abandonné par tous les acteurs ayant planché sur le projet pour finalement présenter en assemblée une variante à 38 000 fr. ne présentant qu'une amélioration de l'écoulement d'eau par la pose de pavés aérés sans toutefois tenir compte de la forte pente de l'endroit. L'assemblée a finalement accepté le projet tel que présenté par 44 voix pour, 26 contre et 3 abstentions. La quote-part de Péry dans ce projet sera de 289 000 fr. tandis que 106 000 fr. seront à charge de la commune de La Heutte, pour autant que celle-ci accepte également le projet lors de son assemblée lundi prochain.

D'autre part, un raccordement en eau de secours entre les com-

munes de La Heutte et Péry sera réalisé grâce à la construction d'une conduite de liaison entre le collège de La Heutte et le quartier des Tilles à Péry. L'alimentation se fera par gravité ou pompage selon le sens d'écoulement de l'eau de secours. L'assemblée a accepté le plan de quartier et son règlement ainsi que le crédit d'engagement pour cet ouvrage, d'un montant de 315 000 fr. sans déduction des subventions pour la commune de Péry.

Dans les divers, le thème de la fusion des communes du Bas-Vallon a soulevé des interventions, suite à la parution ces derniers temps d'articles dans la presse locale. Rappelons qu'à Péry, seules quelques voix de différence avaient fait basculer la décision démocratique du côté du refus de la fusion. /sbs